EURAZEO

FCPR **EURAZEO** PRIVATE VALUE EUROPE 3

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS A

SOCIÉTÉ DE GESTION: EURAZEO INVESTMENT MANAGER

FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUES

Anciennement dénommée Idinvest Partners

S.A. à Conseil d'Administration- RCS Paris 414 735 175 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 97-123 Siège social : 117, avenue des Champs-Elysées – 75008 Paris

Dépositaire: Société Générale Securities Services

(FCPR - article L. 214-28 du Code monétaire et financier) agréé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 13 mars 2018 sous le numéro FCR20180002

Souscription minimum: 20 000 €

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée initiale de 4 ans suivant la Date de Constitution du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le Règlement (article 10.1.1 du Règlement). Passée cette période initiale de 4 ans, les souscripteurs ont la possibilité de demander le rachat de leurs parts tous les trimestres et ces rachats sont en principe honorés dans la limite de 5% de l'actif net du Fonds par trimestre dans les conditions prévues à l'article 10.1.2 du Règlement, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans ledit Règlement (article 10.1.1. du Règlement).

La durée de placement recommandée est de 8 ans comme plus amplement détaillé dans le Règlement (article 3 du Règlement).

Le Fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque du Fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra, notamment, du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS A | Code ISIN: FR0013301546

PERSONNE PHYSIQUE

Monsieur Madame	
Nom:	
Prénom(s):	
Nom de naissance (si différent):	
Date de naissance :	Commune de naissance :
Nationalité :	Département de naissance :
Adresse fiscale*:	
Commune:	Code postal :
Téléphone : E-Mail :	

^{*} En cas de changement d'adresse, le souscripteur doit directement informer Eurazeo IM et le Dépositaire.

FCPR IEURAZEO PRIVATE VALUE EUROPE 3

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS A

1 DÉCLARATIONS PRÉALABLES À LA SOUSCRIPTION

J'atteste:

- que le distributeur s'est enquis de ma connaissance et de mon expérience en matière d'investissement, de ma situation financière et patrimoniale et de mes objectifs en matière d'investissements financiers;
- que ce fonds commun de placement à risques correspond à ma situation, à mon profil investisseur, à mes objectifs et à mon horizon de placement;
- avoir été informé(e) par le distributeur des caractéristiques propres à ce type de fonds commun de placement à risques et notamment de la période initiale de 4 ans suivant la Date de Constitution du Fonds pendant laquelle les rachats de parts sont bloqués (sauf cas de déblocage liés à un évènement exceptionnel prévus à l'article 10.1.1 du Règlement) et que ce n'est qu'à l'expiration de cette période initiale de 4 ans que les investisseurs pourront demander le rachat de leurs parts tous les trimestres mais dans la limite en principe de 5% de l'actif net du Fonds par trimestre dans les conditions prévues au Règlement (dans les conditions prévues à l'article 10.1.2. du Règlement),
- avoir été informé par le distributeur du caractère non coté des investissements du Fonds, des risques de perte de mon capital et des autres risques, du fait que la performance de ce type de fonds dépend du succès des projets des actifs dans lesquels le Fonds sera investi :
- avoir été informé(e) par le distributeur du fait que le Règlement est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion ou sur le site internet www.eurazeo.com, qu'un exemplaire des derniers rapports annuel et semestriel publiés du Fonds sera disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion et que le Règlement, le dernier rapport annuel ainsi que la composition de l'actif seront disponibles sur simple demande faite auprès de la Société de Gestion;
- avoir reçu et pris connaissance du Règlement, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et de la Note Fiscale du Fonds ;
- adhérer au Fonds et à son Règlement;
- avoir pris note du fait que la Note Fiscale n'a pas été visée par l'AMF;
- avoir pris note que le distributeur ne pourra être tenu responsable des conséquences d'une mauvaise appréciation de ma situation fiscale:
- que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de ma souscription dans le Fonds, qu'ils dépendent de ma situation personnelle et du respect d'un certain nombre d'engagements;
- que la présente souscription est faite pour mon propre compte et être le bénéficiaire effectif des parts du Fonds et des revenus qui seront distribués par le Fonds ;
- que les sommes versées au titre de la présente souscription ne proviennent pas d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- comprendre les particularités de ce produit et les risques afférents à une souscription de parts du Fonds notamment le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi;
- être conscient que la durée de placement recommandée pour le Fonds est d'environ huit (8) ans à compter de mon investissement ;
- avoir été informé qu'il est recommandé de limiter le montant de ses placements dans des fonds de type du Fonds à 10% de ses actifs financiers;
- ne pas être citoyen ni résident des États-Unis d'Amérique, et je m'engage à informer immédiatement l'administrateur des titres et la Société de Gestion de tout changement de situation à cet égard; je m'engage également à fournir à l'administrateur des titres toute information requise conformément à la réglementation FATCA que celui-ci pourrait me demander. J'ai bien noté qu'à défaut de fournir ces informations, l'administrateur des titres effectuera conformément à l'Article 11.2 du Règlement, une déclaration auprès de l'administration fiscale française, et qu'en conséquence des informations seront divulguées à cette dernière qui partagera ces informations avec le U.S Internal Revenue Service, administration fiscale américaine; et
- être averti et accepter que la Société de Gestion ou l'administrateur des titres pourra réaliser toute déclaration relative à ma souscription au regard de la Directive 2014/107/UE relative à l'échange automatique d'informations dans le domaine fiscal.

J'atteste également être informé de la politique des données à caractère personnel et :

- dans ce cadre, j'ai bien noté que les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de ce Bulletin de souscription me concernant ou concernant mon représentant sont destinées à l'usage exclusif de la Société de Gestion et des éventuels destinataires de ce Bulletin de souscription (distributeurs, dépositaire, délégataire comptable et administratif, commissaire aux comptes).
- je suis informé qu'afin d'assurer la conservation de ces données à caractère personnel, celles-ci feront l'objet d'un traitement informatique dans le respect des lois et règlements en vigueur.
- je suis conscient que, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général sur la protection des données (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de mes données à caractère personnel (dans les conditions de la loi et du règlement susvisés) et du droit d'indiquer à la Société de Gestion les directives spécifiques relatives à la conservation, l'effacement et la communication de mes données à caractère personnel après mon décès.
- Je suis informé que pour exercer les droits ci-dessus mentionnés, je dois écrire à legal.eim@eurazeo.com

FCPR EURAZEO PRIVATE VALUE EUROPE 3

	BULLETIN DE SOUS	CRIPTION DE PARTS A	
Je reconnais avoir souscrit les pa de Placement à Risque "Eurazec 3" (le "Fonds") en l'absence bancaire ou financier tel que dé du Code monétaire et financier.	Private Value Europe de tout démarchage	Je reconnais avoir été démai société Eurazeo Investment Champs Elysées, 75008 Paris de souscription un récépissé o signé.	Manager, 117 avenue des , et je joins à mon bulletin
2 SOUSCRIPTION			
SOUSCRIPTION DANS LE FONE	OS ET VERSEMENT DE D	ROITS D'ENTRÉE	
Je déclare souscrire et investir au tit	re des parts A du Fonds (h	ors droits d'entrée) la somme de	2
			(en lettres)
			(en chiffres) euros
(la « Souscription »), auquel s'ajout	e		
			(en lettres)
			(en chiffres) euros
de droits d'entrée*, soit un investis	sement total et un versem	ent de	
			euros (le « Montant Total »)
* Le montant des droits d'entrée ne peut correspondi			
CENTRALISATION DE MA DEMA	ANDE DE SOUSCRIPTIO	N	
Les parts seront émises à la Valeur Liq la Date de Centralisation Souscriptions. Ainsi, vous recevrez un nombre de part de votre Souscription divisée par ladit part (le cas échéant, arrondi à la fraction	s qui sera égal au montant te Valeur Liquidative d'une	À cet effet, à compter du lendemain de la Date de Constitution du Fonds, les demandes de souscription seront centralisées de manière hebdomadaire du jeudi au jeudi de la semaine qui suit (une « Semaine »). Pour être centralisées au cours d'une semaine, les demandes de souscription devront avoir été reçues par la Société de Gestion au plus tard le dernier jeudi de ladite Semaine à 12h (heure de Paris) (la « Date de Centralisation Souscriptions »).	
ÉMISSION DES PARTS CORRES	PONDANT AU MONTAN	NT DE MA SOUSCRIPTION	
Le délai de livraison des parts est de di de l'encaissement du Montant Total, et			ation Souscriptions, sous réserv
Je donne l'ordre irrévocable à ma ba	nque de procéder au règlen	nent du Montant Total par prélèv	ement sur mon compte n°:
			(joindre le RIB du compte)
Les parts devront être inscrites dar voici les coordonnées	ns les registres du Déposita	aire du Fonds en nominatif admi	inistré sur mon compte dont
3 DÉCLADATION LIÉES	ALIX AVANTAGES		obligatoirement un RIB titres)

En tant que personne physique résidente de France, j'effectue les déclarations et prends les engagements ci-dessous afin de bénéficier de l'exonération d'impôt sur le revenu au titre de l'article 163 quinquies B du Code Général des Impôts :

- Je m'engage à conserver les parts souscrites pendant 5 ans au moins à compter de leur souscription.
- J'opte pour le réinvestissement automatique et immédiat de la totalité des sommes ou valeurs auxquelles donnent droit les parts souscrites et qui pourront être distribuées par le Fonds pendant cette période de 5 ans et je m'engage à ne pas demander la disposition des fonds ainsi réinvestis avant l'expiration de cette période de cinq ans conformément aux stipulations du Règlement.
- Je reconnais par ailleurs, outre les engagements souscrits cidessous, que je ne peux détenir, seul ou avec mon conjoint et nos ascendants et descendants, directement ou indirectement, plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds
- ou avoir détenu ce montant à un moment quelconque au cours des 5 années précédant la souscription des parts du Fonds.
- Je reconnais par ailleurs que je ne dois pas, seul ou avec les membres de mon foyer fiscal ou au travers d'une personne morale dont moi-même est, ou les membres de mon foyer fiscal sont, associé(s), ou au travers d'une fiducie, détenir plus de 10 % des parts du Fonds.
- J'ai bien compris qu'en cas de non-respect de l'un de ces engagements, les revenus précédemment exonérés seront ajoutés à mon revenu imposable et les plus-values exonérées seront imposées selon le régime de droit commun, sauf exceptions prévues par le Code Général des Impôts.
- Je reconnais être seul(e) responsable de l'opportunité de la souscription de parts du Fonds au regard de ma situation fiscale.

EURAZEO

FCPR **EURAZEO PRIVATE VALUE EUROPE 3**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS A

4 MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE («CARRIED INTEREST»)

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le Fonds n'émettra pas de parts de "carried interest".

5 ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

PLACEMENT ET DE GESTION			
e verse un Montant Total de (en chiffres et en lettres)		euros (€)	
		euros (€)	
		euros (e)	
qui comprend un montant de droits d'entrée de (en chiffres et en	lettres)		
		euros (€)	
		euros (€)	
Le montant des droits d'entrée ne peut correspondre à un po connaissance du fait que les droits d'entrée dans le Fonds so le consens à ce que soient prélevés sur le Fonds des frais et frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,09 % (TMFAM_GD d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,40 % (TM	nt négociables. commissions de gestion et de di), dont des frais et commissions	stribution, à hauteur d'un taux d	
	Taux de Frais Annuels Moyens (TFAM) maximum		
Catégorie agrégée de frais	TFAM gestionnaire et distributeur maximum (TFAM GD)	Dont TFAM distributeur maximum (TFAM-D)	
Droits d'entrée et de sortie	0,50 %	0,50%	
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	1,87 %	0,90%	
Frais de constitution du FCPR	0,06 %	0,00%	
Frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,04 %	0,00%	
Frais de gestion indirects	0,62 %	0,00%	
Total	3,09 %	1,40%	
es taux mentionnés ci-dessus sont retenus TTC. Pour plus d'informations sur les frais, veuils urazeo IM aura également droit au paiement par le Fonds d'une commission de surperforn st positive, entre l'actif net du Fonds constaté au 31 décembre de l'exercice concerné et celui 6 SIGNATURE La souscription de ce produit ne peut pas faire l'objet du droit de l'inancier). Le souscripteur confirme avoir pris connaissance des mentionnés aux articles ci-dessus, et notamment que les droits consent à ce que ces frais lui soient prélevés pendant une durée de l'exercice concerné et celui	nance calculée une fois par an au 31 décembre a constaté au 31 décembre de l'exercice précédent. e rétractation (conformément à l'ar frais et commissions de commerci d'entrée sont négociables par le so	le chaque année égale à 10% de la différence, si el rticle L. 341-16 du Code monétaire e alisation, de placement et de gestio puscripteur auprès du distributeur e	
	e de la MENTION MANUSCRITE du sou. s A à hauteur deeuros (hors d		